

# **JOURNEES GEOPOLITIQUES DE REIMS**

« **Les migrations internationales, entre mythes et réalités.** »  
6<sup>ème</sup> édition – 20 au 22 novembre 2019

## **Appel à communications destiné aux doctorants** Session du mercredi 20 novembre 2019

Université de Reims Champagne-Ardenne  
Campus Croix-Rouge - 57, rue Pierre Taittinger – 51100 Reims

### **La « question migratoire », entre craintes immémoriales et violences nouvelles.**

La crise migratoire de 2015 a attisé nombre de **débats identitaires** et renforcé certaines **craintes immémoriales** dans les sociétés industrialisées. Les oppositions à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies du *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*, en décembre 2018, ont récemment confirmé la virulence de ces tensions. Quitter son pays de naissance pour se rendre dans un autre de manière pérenne ou pour une longue durée ne concerne pourtant qu'une part très faible de l'humanité (moins de 3% de la population mondiale). La migration comprend une multitude de cas différenciés par leurs parcours, le profil des migrants, leurs motifs. L'expression de « migrant international » renvoie tout autant à des travailleurs, qu'à des personnes retraitées, réfugiées, déplacées ou à des exilés climatiques. Le terme de 'vulnérabilités' est souvent associé à celui de migrations mais il renvoie à des situations fort variées. Il demeure parfois difficile de catégoriser les migrants tant les causes de départs, la durée d'un exil, les trajectoires, les conditions d'arrivée dans un pays d'accueil sont diverses. Or, les **débats publics** focalisent souvent leur attention sur les figures du réfugié ou du migrant économique.

Le comité de pilotage des JGR a volontairement choisi d'axer son appel à communications destiné aux doctorants sur ces **points de tensions sociétales**. L'appel **ne s'adresse pas uniquement aux géographes**. Les approches venues d'autres champs disciplinaires sont bienvenues dès lors qu'elles s'inscrivent dans l'un des **quatre axes** définis ci-dessous.

Cette session pour les doctorants est soutenue par le Groupe d'Intérêt Scientifique franco-belge « **Institut des Frontières et Discontinuités** » (GIS-IFD) rassemblant les universités Catholique de Louvain, d'Artois, du Littoral - Côte d'Opale, de Lille, de Reims Champagne-Ardenne et de Lorraine. Elle est conçue comme un **moment d'échanges entre doctorants et chercheurs de l'IFD**, dans une optique d'accompagnement des travaux de thèses.

## 1<sup>er</sup> axe : L'intégration des migrants

Comment une société se représente-t-elle le(s) migrant(s) ? Quels sont les **facteurs d'intégration** ou, à l'inverse, **ceux qui motivent le rejet** ? Dans un rapport publié en collaboration avec la Commission Européenne en décembre 2018, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pointe **l'inefficacité des Etats développés** à intégrer économiquement les migrants. Les compétences de ces derniers sont sous-exploitées. Les obstacles à l'**entrée sur le marché du travail** et l'accès à une **rémunération décente** dans le pays d'accueil sont nombreux. La Commission notifie le **manque de coopération** entre **pouvoirs publics**, aux échelles locales et nationales, mais également entre **partenaires privés et ONG**. Elle regrette l'absence de consultations des populations migrantes elles-mêmes et préconise la mise en place de structures éducatives luttant contre les ségrégations et les stigmatisations. Les **carences sont nombreuses** en matière de **formation**, d'apprentissage des langues nationales, d'accès au **logement**. Mais la question de l'intégration dépasse évidemment la seule prise en compte d'indicateurs économiques. Les problématiques sont éminemment **relationnelles**. Comment envisager les relations au sein de la société d'accueil alors que certaines représentations ancrées, manifestations xénophobes, méfiances, craintes et **rejets de l' « étranger »** semblent toujours condamner la réussite d'une intégration ? L'intégration est avant tout une **interaction** entre migrants et société d'accueil, chaque partie interagissant sur l'autre. Les inégalités liées au **genre** doivent également être soulevées alors qu'hommes et femmes migrants ne sont parfois pas confrontés aux mêmes obstacles. Aussi, les termes « **intégration** », « **inclusion** », « **assimilation** » renvoient-ils à de multiples modèles qu'il convient de questionner face à la **dureté de rapports sociaux** et à l'urgence de situations humanitaires.

## 2<sup>ème</sup> axe : Violences et parcours migratoires

La migration est un **processus marqué par la violence**. Elle peut résulter d'une **fuite** face à une **menace** imminente. Elle provoque un **déracinement** et laisse des proches derrière soi. A cette souffrance et ce renoncement peut succéder une violence immédiate : il devient plus en plus difficile de franchir clandestinement les frontières sans le soutien de passeurs, méprisant parfois totalement la vie des migrants. La violence de ces **passeurs**, révélée en Une des médias, provoque l'indignation d'une partie des opinions publiques. Pourtant, de nombreuses autres formes de violences ou de dépendances jalonnent les parcours migratoires illégaux, dans l'indifférence quasi généralisée des sociétés industrialisées. Certaines de ces **violences émanent de pouvoirs légitimes** (étatiques et institutionnels) qui **repoussent, rejettent, enferment, séparent, expulsent**. Les parcours révèlent des ruptures culturelles, des exploitations économiques, des traumatismes physiques ou psychologiques qui augmentent la vulnérabilité de migrants en situation précaire et en lutte avec la mort. **Mineurs isolés** et **jeunes femmes** sont les victimes privilégiées de certains **réseaux de traite**. Ces violences sont **difficilement décelables** ou chiffrables et sont sans doute sous-estimées selon les ONG. Morbidité, culpabilité, stress, honte, dépression et troubles psychologiques sont au cœur des vécus. Les conditions d'accueil et d'asile, qui sont de plus en plus restrictives dans les Etats développés, ont pour corollaire **une augmentation sensible des violences faites aux migrants**. A la dureté des parcours s'ajoutent les violences éprouvées par les migrants dans les « sociétés d'accueil ».

### **3<sup>ème</sup> axe : Production des lieux migratoires**

Les trajectoires migratoires s'inscrivent dans un certain nombre de lieux. Les pays développés érigent à leurs frontières des dispositifs de contrôles élaborés, destinés à dissuader, filtrer et qui peuvent s'apparenter à des barrières. Ces **dispositifs frontaliers**, nouveaux espaces de la migration, ne dissuadent pas de tenter un passage mais entravent la circulation. La frontière-exclusion engendre donc des lieux de concentration des migrants au sein desquels ils sont contraints à **l'immobilité**. Il s'agit de **camps**, de **centres de rétention administratives** ou de **zones d'habitats spontanés** (comme le fut la « jungle » de Calais). Ces **lieux de l'attente** se multiplient. Les migrants y vivent le surpeuplement, la promiscuité, les traques, le manque de sommeil et de nourriture. Face à ces expériences extrêmes, associations et personnes solidaires ouvrent des **lieux autogérés d'hébergement des migrants**. Des communes mettent à disposition des **locaux d'accueil**. Des **installations provisoires et de transit sont donc habitées durablement**, intensifiant plus encore les déracinements et limitant les insertions dans les sociétés d'accueil. Cet axe propose d'analyser ces **lieux de l'urgence**, du provisoire qui se pérennise, dessinant une **géographie nouvelle des routes migratoires**. Les propositions de communications peuvent analyser une **diversité de lieux**, de l'échelle d'un **territoire** à celle d'un **logement**.

### **4<sup>ème</sup> axe : Déplacés environnementaux, les oubliés du siècle ?**

Les déplacés environnementaux seront-ils les migrants du XXI<sup>e</sup> siècle ? Trois axes principaux peuvent être privilégiés sur cette catégorie nouvelle de migrants, souvent mise en avant par les médias dans les logiques ambiguës de fascination de la catastrophe. **Comment définir les migrations environnementales ?** Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ne considère pas ces migrants comme des réfugiés. Pourtant, depuis 2010 et la conférence de Puerto Vallarta, l'ONU a inscrit les réfugiés et déplacés environnementaux dans ses grandes thématiques. **Quelles sont les causes des migrations environnementales ?** Certaines recherches, citées dans le rapport 2016 de la Food and Agriculture Organization (ONU), lient ces migrations aux dysfonctionnements des systèmes agricoles et agro-alimentaires mondiaux plus qu'aux changements environnementaux eux-mêmes. **Enfin, les déplacés environnementaux renvoient à la question des inégalités sociales et aux espaces de la domination.** Les populations les plus pauvres, les minorités ou encore certains peuples indigènes semblent être les premières victimes de ces catastrophes contemporaines.

#### **Le format attendu des propositions de communication :**

Les propositions de communication, en français ou en anglais, doivent être **en lien direct avec les travaux de thèse** du / de la doctorant(e). Elles devront présenter **l'établissement de rattachement** de l'auteur(e), comprendre un **titre**, un **résumé** intégrant une **problématique de recherche** claire et **cinq mots-clefs maximum**. Elles ne doivent **pas excéder 300 mots** et sont attendues pour le **23 avril 2019** au plus tard, à l'adresse **[jgr@univ-reims.fr](mailto:jgr@univ-reims.fr)**.

Le comité de pilotage des JGR adressera fin mai 2019 un retour aux auteurs et **prendra intégralement en charge la venue des auteurs des propositions sélectionnées**. Ces derniers seront invités à présenter leurs travaux à **Reims**. La session des doctorants se tiendra le mercredi 20 novembre 2019, sur le Campus Croix-Rouge de l'Université de Reims Champagne-Ardenne - 57, rue Pierre Taittinger – 51100 Reims.

**Pour plus d'informations sur les JGR :**

<https://www.univ-reims.fr/les-evenements-organises/journees-geopolitiques-de-reims/journees-geopolitiques-de-reims,19621,33178.html>

**Le comité de sélection des propositions (membres des JGR et du GIS-IFD) :**

Stéphane Rosière (EA Habiter, URCA), Bernard Reitel (EA Discontinuités, Université d'Artois), René-Eric Dagorn (Sciences Po), Paul Sanders (NEOMA BS), François Moullé (EA Discontinuités, Université d'Artois), Frédéric Piantoni (URCA et IRD), Thomas Merle (EA Habiter, URCA), Clotilde Bonfiglioli (EA Habiter, URCA), Sébastien Piantoni (EA Habiter, URCA).

